RAPPORT ANNUEL 2017

THÉÂTRE PRÉMOL
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Maison des jeunes et de la culture théâtre Prémol
7 rue Henry Duhamel, 38100 Grenoble, 04 76 33 38 25
contact@mjctheatrepremol.fr - www.mjctheatrepremol.fr

SOMMAIRE

Rapport moral 2

Rapport financier 5

Rapport d'activité

- **Secteur adulte** 9
- **Secteur jeunesse** 12
- **Secteur culturel** 26

Annexe : 31
- **Rapports du commissaire aux comptes**
- **Bilan comptable**
- **Compte de résultat**
- **Annexe comptable**

Préparer l'avenir…

La Maison des jeunes et de la culture théâtre Prémol, comme beaucoup d'associations, c'est un projet, des valeurs, des actions mais aussi des hommes et des femmes qui portent une ambition et un engagement sans faille pour les quartiers Village Olympique/Vigny Musset et leurs habitants. Lorsque des personnes quittent l'aventure, on redoute que le fragile équilibre soit rompu et que les usagers soient pénalisés. Mais, lorsque de nouvelles ressources, compétences et motivations s'engagent à nos côtés, nous retrouvons des énergies nouvelles et de la force pour continuer à assurer nos missions.

Je profite alors de ce rapport moral pour rendre compte et remercier chaleureusement tous ceux qui s'engagent ou se sont engagés à nos côtés en 2017 : les salariés pour commencer (une fois n'est pas coutume), les bénévoles, les administrateurs, les partenaires et surtout les adhérents qui nous font confiance et qui essayent de trouver dans la maison un peu d'épanouissement. Merci pour leurs soutiens, les heures passées, leurs convictions, leur dynamisme, leur optimisme et leurs sourires.

L'année 2017 aura donc été marquée par de nombreux mouvements de personnels mais aussi par la volonté de remettre à plat le fonctionnement de la MJC pour mieux affronter les prochaines échéances qui s'annoncent d'ores et déjà difficiles.

Quelques faits marquants :

1) **L'arrivée d'un directeur !** Après plus de 2 ans sans direction, le conseil d'administration a fait le choix de consacrer en 2017 l'excédent exceptionnel de 2016 au recrutement d'un directeur. Si le bureau a assuré (pendant trop longtemps) la gestion de la maison, nous avions conscience qu'un certain nombre de sujets n'étaient pas traités avec la rigueur et la compétence nécessaire. L'équipe a été formidable et a accepté avec compréhension cette situation. Néanmoins, cette grande autonomie a parfois aussi été insécurisante et a généré des erreurs de gestion (sans gravité mais qu'il était indispensable de corriger). Depuis l'arrivée de Donatien au poste de direction, de nombreux dossiers ont pu être retravaillés avec exigence, compétences, intérêt pour la maison et souci d'équité. Donatien est notamment devenu un interlocuteur indispensable auprès de la ville pour suivre les travaux (de court et moyen termes) et pour développer les relations avec les partenaires extérieurs. Nous mesurons à présent l'impérieuse nécessité pour la maison d'avoir un directeur.

2) **Une équipe jeunesse fortement renouvelée**. Le secteur jeune a connu beaucoup de mouvements cette année. Dans un premier temps, l'équipe a été renforcée par l'arrivée de Pauline sur un poste d'animatrice. Son approche et son intérêt pour tous les projets autour de l'engagement, la solidarité, la culture et la citoyenneté ont permis à des jeunes de réaliser de jolies expériences. Cependant, l'année 2017 aura surtout été marquée par le départ de Vincent, coordinateur du secteur jeunesse et Bohrane, animateur. Ces deux professionnels, d'une très grande qualité, étaient engagés depuis longtemps au sein de la maison. Ils ont rencontré tous les deux des problèmes de santé importants qui nous rappellent à quel point l'animation est un métier usant. L'engagement des animateurs restant en poste et le recrutement d'Hichem en contrat d'avenir ont permis de maintenir une ouverture du secteur et de réaliser quelques beaux projets (séjour au Portugal), mais la

fréquentation a été en forte baisse sur la fin de l'année. Un nouveau responsable ainsi que deux animatrices seront recrutés en 2018.

3) **Un secteur culturel de plus en plus reconnu**. En dépit du contexte (salle non adaptée et formation de Sabrine), Elisabeth et Sabrine ont, une nouvelle fois, porté un projet culturel de qualité pour les habitants du quartier. Ce travail a, pour la première fois, été reconnu par les services de la DRAC qui ont accordé une subvention à l'association. C'est un acte déterminant qui place le Théâtre Prémol comme un véritable acteur culturel dans la région. Par ailleurs, le soutien d'Y-nove est un autre signe de reconnaissance qui a permis au projet de l'Axe de création de se produire à d'autres endroits dans l'agglomération (Eybens, Pont-de-claix et Saint-Martin-d'Hères). Ces petites victoires sont satisfaisantes mais elles ne viennent pas compenser aujourd'hui le besoin criant de retrouver un théâtre à la hauteur de notre potentiel. Si l'avant-projet de reconstruction du théâtre a été présenté en 2017, un nouveau retard a été annoncé et repousse la livraison du théâtre entre les mois de mars et juin 2019...

4) **Les jardins deviennent une activité à part entière de la MJC**. Au regard de la nature de l'activité et de l'enjeu dans le quartier, la MJC théâtre Prémol a accepté avec plaisir de participer à la réussite du projet des jardins. Au début, la gestion des jardins était portée par l'association, piloté avec l'assemblée des jardiniers et les médiateurs et soutenue par un professionnel de la ville attaché à la MDH. Au fil du temps, ce fonctionnement a commencé à présenter quelques fragilités. Suite à plusieurs échanges avec la ville et une consultation auprès des jardiniers, le conseil d'administration de la MJC a voté la reprise intégrale de la gestion des jardins. C'est une activité qui peut prendre beaucoup de temps et nous n'avons pas de moyens supplémentaires pour l'assurer. C'est le directeur qui en assume aujourd'hui la responsabilité en s'appuyant fortement sur le collectif des jardiniers. Une évaluation en fin d'année sera pertinente pour mesurer les résultats.
   Au-delà de cette activité, le secteur adulte se maintient (excepté l'activité zumba) mais ne connaît pas encore le développement souhaité.

5) **Un compte de résultat positif qui cache un déficit structurel de l'association**. A son arrivée, le directeur a réalisé un gros travail de clarification du suivi des comptes. Plusieurs erreurs ont été décelées. Par chance, elles se sont traduites pas un résultat exceptionnel positif qui nous permet de clore sur un résultat net comptable positif et d'avoir une visibilité plus claire sur le budget de l'association. Nous pouvons à présent affirmer que la MJC théâtre Prémol va devoir faire face à un déficit structurel important dans les années à venir.

Alors que la MJC théâtre Prémol vient de construire des bases solides pour renforcer son action auprès des publics (renouvellement d'une partie de l'équipe, structuration de notre fonctionnement, accompagnement des professionnels et clarification du budget), nous avons la confirmation que notre association n'est pas viable en l'état.
Force est de constater que de nombreuses associations socio-culturelles grenobloises se retrouvent dans une situation financière intenable. La Ville semble consciente des difficultés mais renonce pour le moment à dessiner des perspectives d'avenir pour nos associations et ne défend aucune position claire de soutien ou d'accompagnement dans le changement. Elle renvoie la responsabilité aux associations et nous demande de trouver des solutions. Les directeurs, et maintenant les présidents de l'ensemble des associations socio-culturelles de la Ville se rencontrent régulièrement mais il semble impossible de

construire une voie alternative sans connaître les intentions et les orientations politiques de la municipalité. C'est dans ce contexte peu rassurant que nous devrons renégocier dès 2018 les conventions tri-annuelles pour 2019-2021.

Le conseil d'administration a décidé en 2017 de retravailler la présentation comptable générale en prenant un cabinet d'expertise comptable pour traiter notre clôture de l'exercice dans des délais raccourcis. Dès lors, il faut regarder avec prudence les comparaisons entre l'année 2016 et 2017.

I - Compte de résultat

	2017	2016	variation
Total des Produits d'exploitation (recettes)	**514.727 €**	543.902 €	-5,4 %
Total des Charges d'exploitation (dépenses)	**551.183 €**	502.469 €	+9,7 %
Dont reprise des fonds dédiés	**9.351 €**	35.400 €	
Dont engagements à réaliser	**-660 €**	-23.951 €	
Solde d'exploitation de (A)	***-36.456 €***	*41.433 €*	

Le solde d'exploitation correspond à la différence entre les produits d'exploitation (recettes) et les charges d'exploitation (dépenses).

	2017	2016
Résultat financier	**1.015 €**	859 €
Résultat exceptionnel	**42.309 €**	1.717 €
Solde intermédiaire (B)	***43.324 €***	*2.576 €*

Ce qui nous fait un résultat net comptable de (A) + (B) : **6.868 €** (44.010 € en 2016)

Le résultat net comptable correspond à la somme entre le solde d'exploitation et le résultat financier et exceptionnel (produits et charges financiers, produits et charges exceptionnels) qu'il soit positif ou négatif.

Evolution du résultat net comptable :

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
+59677 €	+ 42 257 €	- 8399 €	-34 360 €	-22 736 €	44 010 €	**6.868 €**

Après un compte de résultat positif de 44.010 € en 2016, 2017 enregistre une forte baisse de notre résultat qui reste tout de même positif à **6.868 €**.

II - Les recettes de la MJC

1- La participation des adhérents

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
35 667 €	35 669 €	26 270 €	26 157 €	23 059 €	17 246 €	**20.670 €**

2017 est une année qui connaît une hausse de la participation des adhérents sans pour autant atteindre les niveaux antérieurs. Sur la période 2011/2017, la participation des adhérents a diminué de 42 % malgré cette progression annuelle de près de 20 %.
La part des adhésions dans les recettes a également augmenté mais dans une proportion moins importante. Elles passent de 3.794 € en 2016 à 4.175 € en 2017, soit une hausse de 10 %.

	Adultes	Jeunes	Total
Nombre d'Adhérents 2013	238	224	462
Nombre d'Adhérents 2014	264	223	487
Nombre d'Adhérents 2015	275	190	465
Nombre d'Adhérents 2016	218	232	450
Nombre d'Adhérents 2017	**247**	**243**	**490**

Si le nombre total d'adhérents augmente un peu (+8,9%) , c'est surtout le nombre d'adhérents adultes qui connaît une hausse significative entre 2016 et 2017.

2- Les subventions :

	2014	2015	2016	2017
Ville de Grenoble	283 654 €	260 470 €	281 657 €	282.347 €
Autres fonds publics (Dpt, Région, Etat)	98 338 €	111 998 €	141 536 €	84.451 €
Fondation de France		5000 €		
Fonds Privés (culture et diversité)				5000 €
TOTAL	381 992 €	377 468 €	423 193 €	371.798 €

Les subventions ont diminué de 1 % entre 2016 et 2017. Cette baisse est due essentiellement aux prestations servies par la CAF pour nos activités, elles aussi en baisse d'heures annuelles. Le retraitement comptable des aides à l'emploi nous a conduit à comptabiliser celles-ci en transfert de charges pour 2017 au lieu des autres fonds publics en 2016 ce qui explique la différence importante entre 2016 et 2017 pour la rubrique autres fonds publics.

Le total des **produits d'exploitation** (nos ressources) diminue de 5,4 % entre 2016 et 2017.

III - Les dépenses de la MJC

1- Les achats et charges externes, prestations externes

Ils atteignent **103.570 €** en **2017**, ce qui correspond à une baisse de **-18,5 %** après une baisse de 9,5 % sur le précédent exercice.

2- Frais de personnel

Masse salariale chargée 2014	:	314 900 €
Masse salariale chargée 2015	:	298 373 €
Masse salariale chargée 2016	:	314 950 €
Masse salariale chargée 2017	**:**	**403 200 €**

Entre 2016 et 2017, la masse salariale connaît une augmentation de 28,0 %.

Cette augmentation peut s'expliquer par :
- Le recrutement de deux animateurs,
- Le recrutement d'un directeur,
- Le départ d'un animateur et du responsable de secteur jeunesse,
- Le traitement comptable des salaires bruts des GUSO,
- Le paiement du solde des heures supplémentaires de l'ensemble de l'équipe.

Le personnel de la MJC THÉÂTRE PRÉMOL est constitué de 13 salariés en 2017 :

- **9 temps pleins** : 5 salariés pour le secteur jeunesse, 2 pour le secteur culturel, 1 pour l'accueil/administratif, 1 pour la direction
- **3 temps partiels** pour l'administratif
- **1 technicienne d'activité** (activités adultes) : contrat de moins de 10 heures par mois

Au total les charges d'exploitation augmentent de **9,7 % entre 2016 et 2017.**

IV - Le Résultat Financier

En 2017, le produit des intérêts est de **+ 1 197 €, il est stable par rapport à 2016.**

V - Les Fonds Dédiés

1) Les fonds dédiés de l'exercice 2016, reportés sur 2017, concernent les projets du secteur culturel (axe de création et médiation culturelle).

2) Les fonds dédiés de l'exercice 2017, reportés sur 2018 concernent également les projets culturels de l'axe de création et de la médiation culturelle.

VI - Conclusion

La situation financière de l'association est positive en 2017 mais son exploitation est déficitaire. Cela s'explique principalement par :

- une augmentation des dépenses liée au mouvement de personnel sur une année particulière de fonctionnement.
- des efforts de gestion (parfois au détriment du confort des professionnels pour mener à bien des projets).
- un résultat exceptionnel qui est une situation d'assainissement des comptes dans notre comptabilité depuis plusieurs années.

Ce résultat est une bonne nouvelle pour l'association car elle lui permet de :

- se mettre en conformité des règles comptables en matière de calcul des provisions retraites et des comptabilisations des opérations des exercices antérieurs. L'association ne pouvait remplir, par le passé, cette obligation légale mais elle a réussi à se mettre à jour des cotisations en deux ans pour les retraites.
- assurer une partie du financement du poste de direction sur une année de fonctionnement.

Néanmoins, la situation est particulière et ce résultat est trompeur. Les dépenses de fonctionnement en année « normale » sont nécessairement plus élevées :

- la masse salariale sera plus importante et nous avons un fort enjeu de pérenniser le poste de directeur.
- il y a un enjeu structurel pour le financement de la masse salariale.
- la réouverture du théâtre entraînera naturellement une augmentation des dépenses.

Nous devons rester très attentifs et travailler collectivement, autour du directeur, pour construire un équilibre financier de plus long terme.

BILAN D'ACTIVITÉS – ACCUEIL / ACTIVITÉS ADULTES

- **Âge des adhérents**

On note une faible participation des jeunes adultes (18-30 ans) aux activités de la MJC.

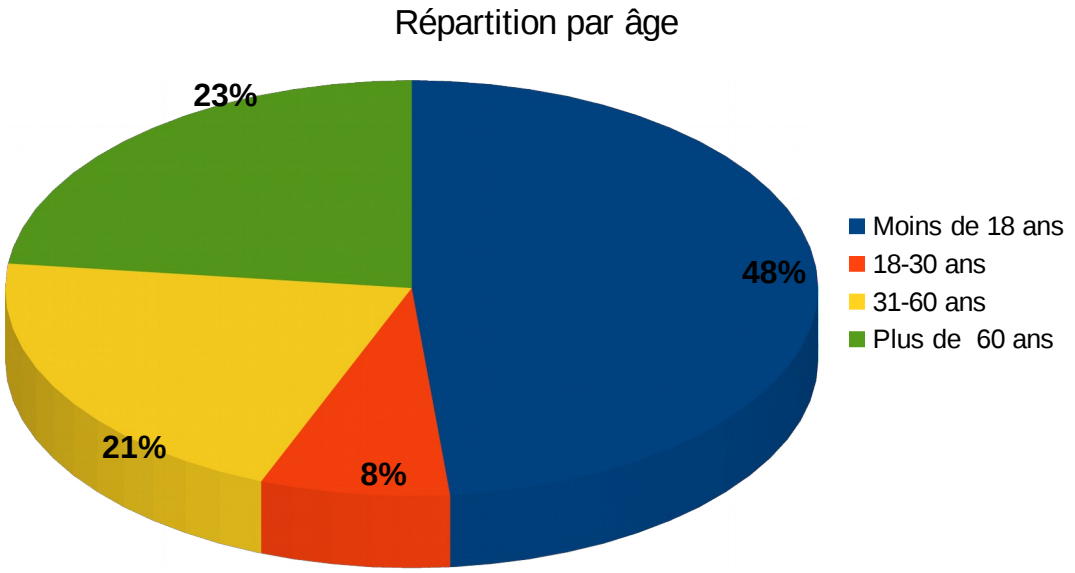

Âge	
Moins de 18 ans	193
18-30 ans	30
31-60 ans	83
Plus de 60 ans	92

- **Une MJC très féminine !**

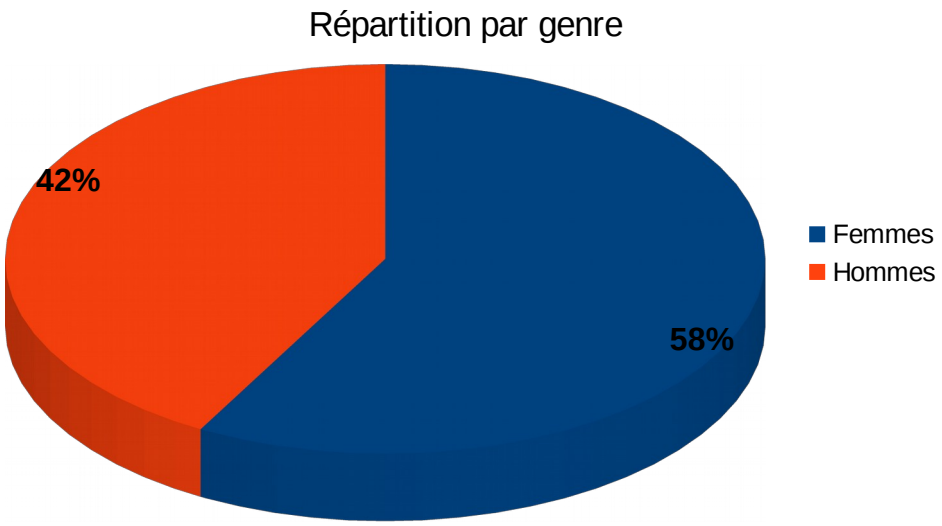

Genre	
Femmes	241
Hommes	174

- **D’où viennent les adhérents ?**

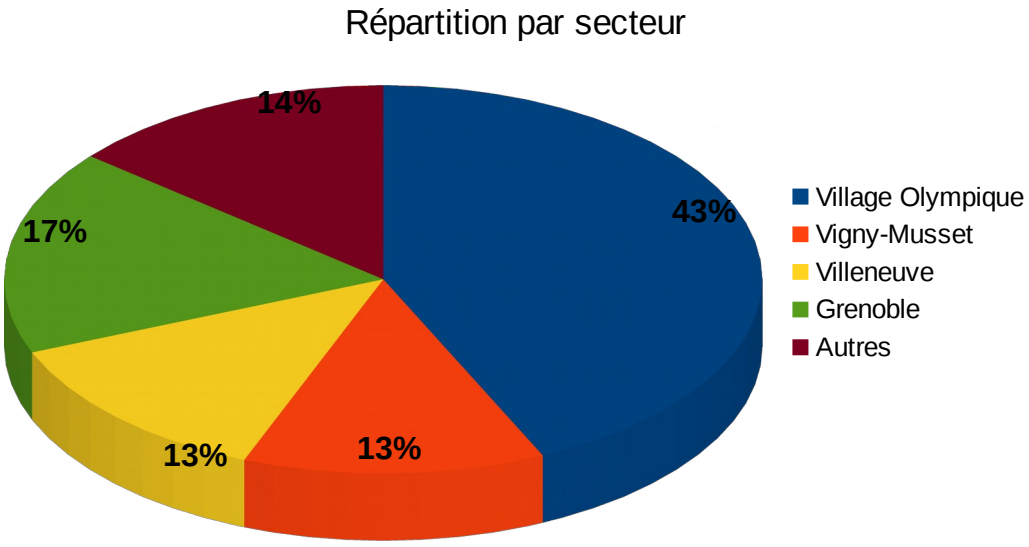

Secteur	
Village Olympique	184
Vigny-Musset	55
Villeneuve	55
Grenoble	73
Autres	60

Près de 70 % des adhérents sont issus des quartiers alentours dont près des deux tiers viennent du Village olympique.

- **Les activités de la MJC**

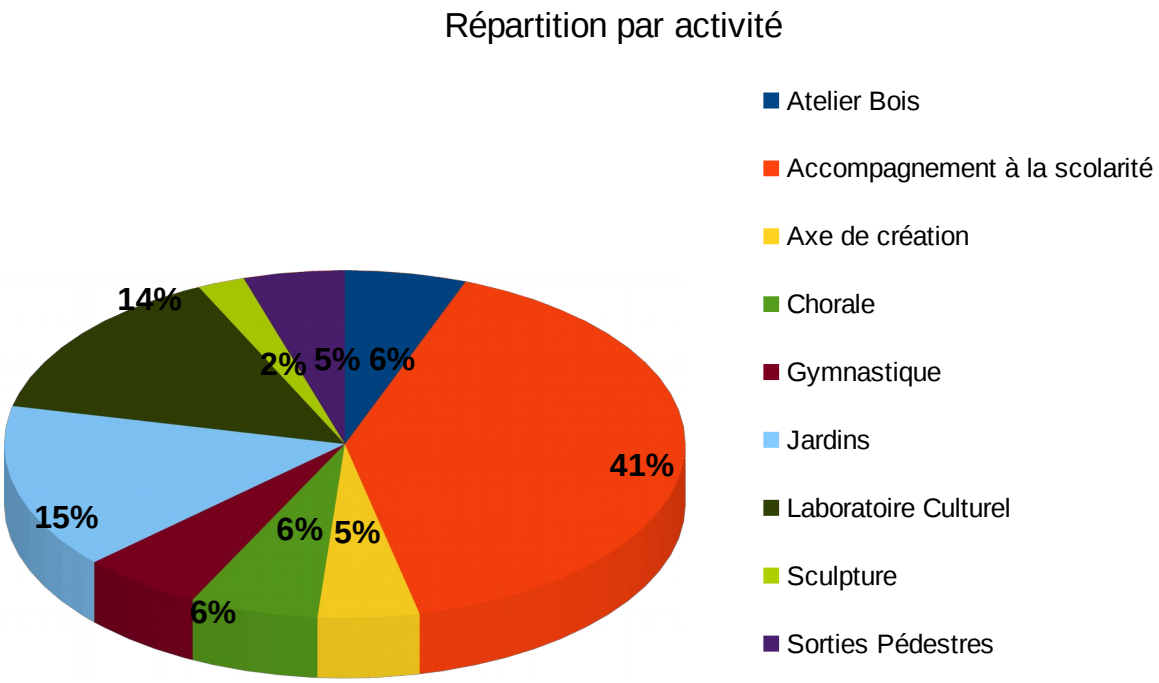

Activités	
Atelier Bois	18
Accompagnement à la scolarité	127
Axe de création	15
Chorale	19
Gymnastique	18
Jardins	48
Laboratoire Culturel	45
Sculpture	7
Sorties Pédestres	15

C’est sans compter l’ensemble des activités des associations hébergées...

Bilan d'activités secteur jeunesse 2017

Rappel des objectifs quantitatifs du secteur jeunesse définis par le projet éducatif 2013-2016 :

- *Réaliser 10000 heures annuelles dans le cadre du CLSH (avec une recherche d'équilibre entre les différentes composantes du programme).*
- *Recevoir 200 adhérent.e.s chaque année dont 50 % de filles*
- *Proposer 250 jours de séjours*
- *Permettre à 50 jeunes de partir en séjour*
- *Recevoir 20 jeunes différents dans le cadre du PEL*
- *Garder un regard tout particulièrement vigilant sur les jeunes fragilisés.*

Rappel de la fréquentation globale du secteur jeunesse, en volume horaire, prévue au budget 2017 : 25 000 heures

Activités sportives

Rappel des objectifs :
- Transmettre des valeurs individuelles de concentration, dépassement de soi et logique de progression à travers le sport
- Transmettre des valeurs collectives de respect, solidarité et entraide.
- Apprendre à gérer ses émotions
- Découvrir de nouvelles pratiques sportives dans un cadre non compétitif et de loisir.
- Permettre l'accès à des sports que nous pouvons pratiquer en proximité (tennis-ballon, volley, badminton, tennis, ultimate frisbee, base-ball, hockey sur gazon, rugby, raquette de plage…)
- Permettre l'accès à des sports qui demandent un encadrement spécifique (escrime, aviron, boxe, judo, plongée sous-marine…)
- Faciliter l'accès aux sports de plein air (VTT, escalade, via-ferrata, spéléologie…)

⊏ Évaluation quantitative des projets mis en œuvre :

Vivre la passion du Futsal *:* Une saison bien remplie avec 64 jeunes, répartis en 2 catégories, inscrit.e.s en 2017. 2 séances hebdomadaires dans le gymnase du collège olympique :

- une équipe garçons 11-14 le jeudi,
- une équipe 14-17 garçons le mardi, qui s'est vidée de ses rangs sur le dernier trimestre,
- des rencontres inter-structures lors des vacances scolaires.

64 jeunes inscrits au Futsal

2 catégories

3840 h de volume d'activité

Ultimate Frisbee *:* La pratique de l'Ultimate a périclité en 2017, avec le départ du coordinateur référent du projet. Le groupe de 10 jeunes a tout de même participé, entre Janvier et février, à un match inaugural du championnat de France de deuxième division le 14/01 à la Hall Clémenceau , à un Tournoi universitaire le 20/01 et aux championnats Académiques le 07/02.

A l'assaut de la montagne *: 3* sorties en Montagne accompagnées de guides et un séjour Montagne à l'Alpe du Grand Serre.

D'autres activités plus ponctuelles ont marqué l'année en permettant la découverte de pratiques nouvelles et à forte plus-value éducative : les activités sportives d'été en partenariat avec Nautic Sports et la pratique de la moto avec le CLJ.

⊏ Perspectives 2018 :

- Développer la dynamique Futsal (ouvrir un créneau supplémentaire) en affirmant de manière plus forte notre spécificité d'éducation populaire de la pratique non-compétitive d'activités physiques et sportives. Cela consiste à se démarquer des clubs sportifs partenaires (qui font par ailleurs un travail remarquable dans le quartier, avec une résonance dans toute l'agglomération) en proposant la découverte et un biais ludique à une population plus éloignée de ce sport.

- Nous avons ouvert un créneau pour une équipe féminine ; Il s'agit pour 2018 de renforcer et valoriser cette initiative.
- Expérimenter une pratique mixte sur quelques créneaux ?
- Relancer un groupe « Jeunes en montagne ».
- Maintenir les partenariats permettant la découverte et la pratique de certaines activités (Nautic Sports, CLJ…).
- Consolider les projets de rencontres inter-structures, à ouvrir aux structures de la région (Lyon…).

Activités culturelles

Rappel des objectifs :
- Permettre l'accès (en initiation) à différentes pratiques culturelles (photos, dessins, graff, musique assisté par ordinateur, théâtre, danse…) et ainsi développer sa créativité et sensibilité artistique.
- Permettre l'accès à des spectacles diversifiés (cinéma, théâtre, concert, expositions…) en se déplaçant dans divers endroits culturels de l'agglomération (MC2, Espace 600, l'Heure Bleue…)

⊏ Évaluation quantitative des projets mis en œuvre :

L'accompagnement culturel des jeunes s'est matérialisé de différentes manières : un accompagnement au sens strict vers des spectacles vivants, avec des rencontres en amont ou après les spectacles ; la découverte du théâtre-forum par un stage proposé pendant les vacances d'hiver et un atelier périscolaire ; le lien avec le secteur culturel et l'axe de création.

11 spectacles programmés

8 spectacles programmés en partenariat avec le collège

92 jeunes en ont bénéficié

⊏ Perspectives 2018 :

- Resserrer les liens avec le secteur culturel et l'Axe de création : proposer des créneaux d'initiation/découverte dans le cadre des mercredis du secteur jeunesse pour « amener vers ».
- Maintenir une offre de sorties spectacles en direction des jeunes, avec des temps de rencontre.
- Redéfinir, pour le projet éducatif 2019-2022 le sens de l'accompagnement culturel, en lien avec le secteur culturel. Nous attacherons une attention particulière à penser la progression dans l'accessibilité aux spectacles.
- Proposer un accompagnement culturel spécifique au groupe Hip-hop.
- Ouvrir davantage l'accompagnement culturel aux musées et aux sorties concert.

ALSH extrascolaire

Rappel des objectifs :
- Permettre l'accès à des activités de loisirs (cinéma, bowling, piscine, Laser-game, parc d'attraction…)
- Favoriser l'émergence de temps de convivialité (repas collectif, fête dansante…)

⊏ Évaluation quantitative des projets mis en œuvre :

– Loisirs / Activités Vacances :

Les activités proposées ont été variées, allant de la pratique sportive en salle privée (« Footime », « Jump-park »...) à l'accompagnement de projets plus autonomes.
Ce sont en tout 245 jeunes qui ont été accueilli.e.s sur l'ensemble des 4 périodes de vacances scolaires, soit un total de 4740 h.

245 jeunes accueillis
pendant les vacances
63 % de garçons

↘ - 30% d'activité / 2016

– Mercredi/Samedi :

Le bilan se base sur les seules données des 1er et 2d trimestres, n'ayant pas d'autres données d'évaluation quantitative pour les trimestres 3 et 4.
164 jeunes ont été accueilli.e.s lors des deux premiers trimestres, soit un total de 1599h.

164 jeunes accueillis
les mercredi et samedi
70 % de garçons

↘ - 113% d'activité / 2016 sur les deux premiers trimestres

D'une manière générale, la surreprésentation des garçons sur ces temps est là aussi notable.

⊏ Perspectives 2018 :

Nous souhaitons davantage impliquer les jeunes dans le fonctionnement de l'ALSH. Pour y parvenir, nous mettons en place dès le mois de mars 2018 un « conseil de jeunes » mensuel ayant une fonction consultative et décisionnelle sur les aspects programmatiques et de fonctionnement.

Nous devons avoir pour objectif ici aussi une meilleure participation des filles.

ALSH périscolaire
PEL et accompagnement à la scolarité

Rappel des objectifs :

- Aider les enfants à avoir une image positive d'eux-mêmes et à développer des méthodes pour faciliter les apprentissages scolaires.

- Élargir leurs centres d'intérêt par l'acquisition de nouvelles connaissances, à travers des activités culturelles.

- Renforcer le partenariat avec les établissements scolaires, pour mieux cibler les besoins du public.

- Informer et accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

⊏ Évaluation quantitative des projets mis en œuvre :

4 ateliers ont été mis en place dans le cadre du PEL en 2017 :

- Un atelier Hip-hop avec la compagnie Citadanse (toute l'année) :
  12 participant.e.s
- Un atelier Newstyle :
  10 participant.e.s
- Un atelier théâtre avec la compagnie La Pagaille (4ème trimestre) :
  4 participant.e.s
- Un atelier dessin avec un intervenant indépendant (4ème trimestre) :
  4 participant.e.s

1320 heures d'ateliers danse

110 jeunes suivis en accompagnement à la scolarité

24 bénévoles à l'accompagnement à la scolarité

⊏ Perspectives 2018 :

L'atelier Hip-hop, initialement inscrit dans le cadre du PEL, a connu un grand succès avec plus de 15 participant.e.s. Il a donc perduré et est aujourd'hui amené à sortir du dispositif PEL pour devenir une activité permanente intégrée au programme de la MJC.

Nous proposerons pour la rentrée scolaire 2018/2019 de nouvelles activités plus en adéquation avec le cadre fixé par la ville.

Le projet d'accompagnement à la scolarité

➢ L'aide au travail et l'approfondissement des connaissances scolaires

- *Accompagnement des enfants et des jeunes dans leur travail personnel pour approfondir les apprentissages de base, en regard du programme suivi en classe.*
- *Aide méthodologique basée sur la construction de savoir-faire, dans le but de favoriser l'autonomie des apprenants , en les amenant à réfléchir sur leur propre façon de travailler et à la modifier si besoin est.*
- *Activités pédagogiques qui permettent de prolonger les apprentissages classiques par des jeux ludiques, la lecture de comptines, la découverte de l'histoire du quartier etc...*

⁼ Évaluation quantitative des projets mis en œuvre :Tous les jours de la semaine de 16h15 à 19h15, sauf les mercredis de 14h à 18h.

110 enfants et jeunes inscrits dont : 51 élémentaires, 59 collégiens.

47% de filles, 53%de garçons.

24 bénévoles dont : 11 étudiants, 7 salariés, 6 retraités

Ces 24 bénévoles ont assuré un temps d'intervention hebdomadaire de 84 heures

➢ Le soutien à la parentalité

Le projet d'accompagnement à la scolarité de la MJC s'appuie sur la reconnaissance du rôle éducatif des parents et sa valorisation. Il s'agit d'un espace de rencontre, un lieu de dialogue, de concertation et d'échanges englobant, outre les problématiques éducatives et scolaires, d'autres aspects de la vie sociale . Il vise à permettre aux familles, de recouvrer une estime de soi et une confiance sociale indispensables à la construction d'une expression collective, susceptible d'enclencher une dynamique participative. D'une manière générale, ce projet, dans son axe parentalité a pour objectifs :

- *La valorisation des ressources culturelles et des savoir-faire des parents.*
- *Le partage d'expériences.*
- *La transmission de savoirs et de compétences afin de doter les familles de moyens d'action dans le champ scolaire.*
- *La compréhension des logiques institutionnelles.*
- *Le développement des solidarités.*

Les rencontres collectives et individuelles organisées en 2017 ont permis d'approfondir certaines thématiques abordées en 2016, en lien avec les préoccupations des familles, parmi lesquelles on peut citer : "les enjeux éducatifs et sociaux de l'école", "les questions liées à l'identité et à la citoyenneté", "la laïcité et la place des religions dans l'espace public".

Séjours

Rappel des objectifs :
Offrir différentes formules de séjour aux jeunes en fonction de leur besoins, leurs demandes et leurs caractéristiques (âge ; degré d'autonomie…)

- *Favoriser le départ en vacances de jeunes dont les parents ont de faibles ressources financières.*
- *Permettre l'épanouissement des jeunes par les activités proposées (selon la même logique que le CLSH).*
- *Travailler sur la question du vivre ensemble et des règles de vie en société.*
- *Responsabiliser les jeunes dans les tâches de la vie quotidienne sur l'ensemble du séjour*

⊏ Évaluation quantitative des projets mis en œuvre :

6 séjours ou mini-séjours ont été réalisés sur les 7 prévus initialement : séjour neige ; séjour spéléo ; séjour au Portugal ; séjour en forêt ; séjour montagne ; séjour mer.

Au total, 57 jeunes, âgé.e.s de 12 à 17 ans, ont pu partir sur des périodes allant de 2,5 jours à 11 jours, en France et au Portugal.
Cela a représenté 263 journées/enfants sur l'année.
1 séjour a été co-encadré avec le CODASE.

Sur les 57 départs, seulement 15 filles (26%).

57 jeunes ont pu partir en séjour

74 % de garçons

6 séjours ont été réalisés

La durée moyenne d'un séjour est de 4 jours

⊏ Perspectives 2018 :

- Nous souhaitons maintenir le volume de séjours de l'année précédente, en augmentant toutefois le nombre moyen de jours compris dans un séjour.
- Nous porterons notre vigilance sur l'inscription des filles et doublerons nos efforts pour faciliter leur départ en séjour.
- Nous nous inscrirons dans des démarches de séjours en gestion libre pour laisser une place prépondérante aux objectifs éducatifs liés à la vie quotidienne.
- Les séjours seront co-construits avec les jeunes. Leur participation à l'élaboration doit être appréciée à partir de leur envie et leur degré d'autonomie. Nous distinguerons les offres de 1er départ « clés en main » pour les plus jeunes des projets de construction plus autonome des séjours par les plus grand.e.s.
- Le partenariat avec le CODASE sera renforcé.

Le séjour international ne pourra se faire en 2018, les délais de dépôt de dossiers ayant été dépassés à l'arrivée de la nouvelle équipe.

Prévention et citoyenneté

Rappel des objectifs :
Transmettre des valeurs de solidarité, développer l'empathie et la capacité à entrer en contact avec des personnes nouvelles.
Développer des projets citoyens pour favoriser l'implication et la responsabilisation de jeunes de 11 à 17 ans; favoriser la mixité et la rencontre.

Animation de proximité :
- Favoriser la rencontre avec les jeunes et les parents qui ne fréquentent pas la MJC
- Permettre aux jeunes et aux familles de connaître les programmes d'activités du secteur jeune et favoriser des rencontres plus fréquentes avec les familles
- Favoriser l'émergence d'une ambiance positive au sein de l'espace public.

⁼ Évaluation quantitative des projets mis en œuvre :

- Projet photo « solidarité, bénévolat, bien vivre ensemble ». Partenaire : Actis ; les 24, 25 et 26 avril 2017. 10 panneaux photos ont été réalisés sur les thèmes de la solidarité et l'entraide et ont permis aux jeunes de se projeter dans d'autres actions de solidarité

- Projet bénévolat :
48 jeunes différents impliqués dans les « projets bénévolats » (Seulement 13 garçons) qui représentent 835h de volume d'activité.
150 jeunes ont participé aux différentes soirées de rencontre-débat.
Des partenariats ont été créés avec le Fournil.

15 soirées débats suivies par 150 jeunes

835H d'activités bénévoles menées par 48 jeunes

- Les soirées débats :
15 soirées débats organisées avec des supports variés (film ; théâtre-forum…) et des partenaires impliqués (correspondant.e.s jeunesse ; CODASE, Cie La Pagaille). Ces soirées rencontrent beaucoup de succès et démontrent la capacité et l'envie des jeunes à se mobiliser sur des sujets de société.

⁼ Perspectives 2018 :

- Maintenir les objectifs et les partenariats (notamment avec les correspondant.e.s jeunesse).
- Mobiliser plus de garçons pour ne pas reproduire les stéréotypes genrés associés à la prise en charge des activités de « care » par les filles.
- Maintenir les soirées -débats qui ont énormément de succès.
- Participation à la cellule de veille mineurs du secteur 6.
- Redynamiser l'axe « Animation de proximité ».

Accueil périscolaire « temps libre » en salle jeunes

- Évaluation quantitative des projets mis en œuvre :

Accueil ouvert en 2017 du mardi au vendredi, de 16h30 à 19h.

Environ 150 jeunes différents sont passés par la « salle jeunes » en semaine de période scolaire, après les cours, sur l'année 2017. Nous accueillons en moyenne 25 jeunes par soir, mais seulement 30 % de filles. Sans activité prédéfinie, cet accueil représente malgré tout un gros volume d'activité pour l'équipe jeunesse : si l'on comptabilise un temps passé d'1 heure en moyenne sur l'accueil, cela représente 2241 h.

150 jeunes accueilli.e.s
70 % de garçons

25 jeunes par soir en moyenne

2241h de volume d'activités

- Perspectives 2018 :

Beaucoup de ces jeunes sont des fidèles de ce temps et s'y retrouvent de manière ritualisée. Cette forme d'accueil interroge l'équipe du secteur jeunesse sur sa façon de penser l'animation : comment être réactif.ve aux sollicitations, répondre aux demandes sans empiéter sur les besoins d'indépendance et d'autonomie, leur permettre de se retrouver sans l'omniprésence de l'adulte... Tout en maintenant un cadre et des objectifs pédagogiques épanouissants pour tou.te.s ?

La salle d'accueil est problématique : si sa localisation permet à des jeunes ne fréquentant pas la MJC d'avoir un premier lien avec notre structure (ce qui représente un réel atout), son espace exigu et sa proximité avec les structures des clubs de foot en font une salle essentiellement fréquentée par les garçons, jouant au foot dans les clubs partenaires. L'enjeu est de sortir de cette « monoculture » foot tout en maintenant le lien et réaffirmant le rôle éducatif fondamental que ce sport représente sur le quartier.
Nous serons particulièrement vigilant.e.s aux relations entre filles et garçons (ces derniers prenant la majeur partie de l'espace) et à ce que chacun.e trouve sa place dans cet espace. Nous visons une meilleure mixité et un meilleur partage de ce temps et cet espace.

Nous envisageons un déménagement de la salle d'accueil jeunes en 2019 pour un espace plus grand, plus adapté aux demandes.

Réouverture de l'accueil le lundi soir et sur une amplitude horaire de 16h à 19h.

Événements

Rappel des objectifs :
rassembler le plus grand nombre de jeunes de 11 à 25 ans autour de pratiques et spectacles culturels et sportifs

⊏ Évaluation quantitative des projets mis en œuvre :

Le VO2MAX est aujourd'hui bien identifié dans le quartier et dans les quartiers voisins comme la fête incontournable du secteur jeunesse de la MJC, regroupant toujours plus de monde d'année en année.
La particularité de cette édition 2017 est d'avoir attirée, en plus des jeunes du quartier, un public familial.
La diversité de la programmation, l'implication des partenaires et la fréquentation ont fait de cette nouvelle édition une réussite.
L'événement a permis également de valoriser les pratiques sportives et culturelles développées à la MJC, avec des représentations des groupes Hip-hop et New Style de la MJC et la présence des jeunes inscrit.e.s au futsal.

200 participant.e.s à l'édition 2017 du VO2Max

De nombreux partenaires engagés

Une résonance qui dépasse aujourd'hui le quartier.

Halloween est également un temps fort, bien identifié et attendu par les jeunes. En 2017, le choix a été fait de passer une soirée (avec nuitée) au Mont Saint-Martin avec des groupes de La Cordée et de la Maison de l'enfance.

⊏ Perspectives 2018 :

- Reconduire la manifestation VO2Max en mettant l'accent sur les pratiques sportives partagées (handisport, sports en mixité, nouvelles pratiques…).
- Maintenir une dynamique forte autour d'Halloween

Conclusions

– *Réaliser 10000 heures annuelles dans le cadre du CLSH (avec une recherche d'équilibre entre les différentes composantes du programme) :*

Objectif quantitatif partiellement atteint : avec 9899h d'heures effectives d'ALSH, l'objectif est atteint. Nous ne comptabilisons pas ici l'accompagnement à la scolarité, les séjours, les créneaux sportifs, les soirées et événements exceptionnelles. Il faut donc revoir cet objectif au prisme de l'objectif des 25000 heure totales d'accueil du secteur jeunesse prévues sur 2017.

– *Recevoir 200 adhérent.e.s chaque année dont 50 % de filles*

Objectif quantitatif partiellement atteint : 193 jeunes ont adhéré en 2017 mais on est encore bien loin d'une parité totale. Nous visons pour 2018 une proportion de 40 % de filles inscrites au secteur jeunesse.
Ce sont les adhésions à l'accompagnement à la scolarité qui représentent la plus grosse part d'inscriptions.

– *Proposer 250 jours de séjours et permettre à 50 jeunes de partir en séjour*

Objectif quantitatif atteint : Objectif atteint, nous devons maintenir ce volume de départs mais nous reverrons notre offre pour proposer des durées plus longues de séjour.

– *Recevoir 20 jeunes différents dans le cadre du PEL*

Objectif quantitatif atteint. Toutefois, le financement du PEL est plus qu'incertain pour les années à venir : nous devons revoir pour la rentrée de septembre 2018 le cadre et l'offre du PEL pour être plus en conformité avec le dispositif.

– *Garder un regard tout particulièrement vigilant sur les jeunes fragilisés*

Objectif qui reste à réaliser. Aucun outil n'a été mis en place et cet objectif demande à être précisé.

Fréquentation 1°trimestre							
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Heures petites vacances	467,00	878,00	709,00	1 334,00	1 192,00	970,50	1 305,50
Mercredi/samedi	303,00	656,00	736,00	969,00	1 371,00	1 151,00	788,00
Accueil périscolaire	512,00	346,00	541,00	538,00	1 317,00	3 232,00	2 670,00
multisport	0,00	951,00	495,00	672,00	580,00	763,00	1 018,00
Total CLSH	1 282,00	2 831,00	2 481,00	3 513,00	4 460,00	6 116,50	5 781,50
Dont PEL							336,00
Ultimate frisbee							

2° trimestre							
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Heures petites vacances	1 171,00	647,00	536,00	498,00	1 004,00	1 375,00	1 110,00
Mercredi/ samedi	356,00	571,00	703,00	1 021,00	937,00	2 254,00	851,00
Accueil périscolaire	701,00	265,00	510,00	721,00	685,00	3 258,00	2 760,00
multisport	0,00	807,00	597,00	373,00	526,00	656,00	876,00
Total CLSH	2 228,00	2 290,00	2 346,00	2 613,00	3 152,00	7 543,00	5 597,00
Dont PEL							

3° trimestre							
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Vacances été	1 877,00	1 770,00	1 772,00	2 688,00	3 187,00	2 452,50	2 028,50
Mercredi/ samedi	274,00	0,00	220,00	205,00	470,00	151,00	81,00
Accueil périscolaire	56,00	0,00	56,00	152,00	363,00	525,00	294,00
multisport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total CLSH	2 207,00	1 770,00	2 048,00	3 045,00	4 020,00	3 128,50	2 403,50
Dont PEL							

Fréquentation 4° trimestre							
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Heures petites vacances	1 032,00	2 009,00	1 615,00	2 071,00	2 179,00	1 332,50	925,00
Mercredi/samedi	712,00	715,00	766,00	636,00	929,00	523,00	0,00
Accueil périscolaire	186,00	468,00	485,00	447,00	1 379,00	1 566,00	447,00
multisport	0,00	374,00	588,00	582,00	494,00	326,00	0,00
Total CLSH	1 930,00	3 566,00	3 454,00	3 736,00	4 981,00	3 747,50	1 372,00
Dont PEL							

Fréquentation annuelle de 2011 à 2017							
	2011	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**
Heures petites vacances	2 670,00	3 534,00	2 860,00	3 903,00	4 375,00	3 678,00	3 340,50
Vacances été	1 877,00	1 770,00	1 772,00	2 688,00	3 187,00	2 452,50	2 028,50
Mercredi/samedi	1 645,00	1 942,00	2 425,00	2 831,00	3 707,00	4 079,00	1 720,00
Accueil périscolaire	1 455,00	1 079,00	1 592,00	1 858,00	3 744,00	8 581,00	6 171,00
multisport	0,00	2 132,00	1 680,00	1 627,00	1 600,00	1 745,00	1 894,00
Total CLSH	**7 647,00**	**10 457,00**	**10 329,00**	**12 907,00**	**16 613,00**	**20 535,50**	**15 154,00**
Dont PEL							

Fréquentation cumulée des trois premiers trimestres											
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	prévision 4° trim.	Total heures prévisionnel	BP2017	% objectif Réalisé
Heures vacances CLSH (petites vacances + été)	3515	3295	3017	4520	5383	4798	4444	925,00	5 369	6 800	78,96%
Mercredi/samedi	933	1227	1659	2195	2778	3556	1720	0,00	1 720	3 680	46,74%
Accueil périscolaire	1269	611	1107	1411	2365	7015	5724	447,00	6 171	12 615	48,92%
Multisport	0	1758	1092	1045	1106	1419	1894		1 894	1 960	96,63%
Total CLSH	5717	6891	6875	9171	11632	16788	13782	1372	15 154	25 055	60,48%

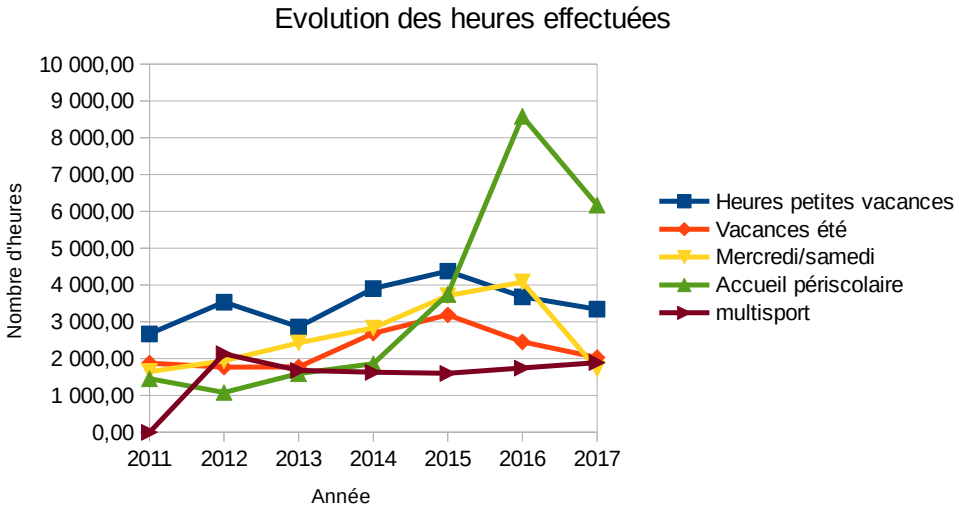

La politique du Théâtre Prémol : ALLER VERS

Bien que le projet du théâtre Prémol soit revisité suite à l'incendie du 18 Avril 2015, il n'en demeure pas moins que la préoccupation de proposer des projets artistiques de qualité reste prioritaire. Si un regard particulier d'ouverture culturelle est apporté aux habitants du secteur 6, il est évident que la programmation se donne l'ambition de s'adresser à l'ensemble des grenoblois. Il ne s'agit pas d'enfermer uniquement le théâtre de la MJC Prémol dans des actions de proximité, mais bien que le programme proposé puisse non seulement favoriser la venue des « non-publics » dans l'enceinte du théâtre mais également présenter des champs nouveaux d'intervention en matière d'ouverture et d'éducation culturelle au sens large.

Aller vers les compagnies.

L'aspiration du Théâtre Prémol réside dans le fait d'aller vers les compagnies qui ont besoin d'un espace de travail et de valorisation de leur projet artistique. De nombreuses compagnies souhaitent pouvoir davantage s'implanter sur un territoire, disposer d'un lieu de recherche et de répétition. C'est pourquoi le Théâtre Prémol souhaite pouvoir leur offrir des outils visant l'installation dans la durée (2 à 3 semaines par compagnies accueillies) :

- un espace,
- du matériel,
- des accompagnements et assistances techniques,
- des amplitudes horaires adaptées à leurs besoins.

Nous devons pouvoir fournir une qualité d'accueil facilitant tant le travail autour de l'œuvre présentée que la connexion avec le territoire sur lequel les compagnies s'investissent. Accueillir une compagnie ou une équipe artistique le temps d'une résidence est une aventure humaine et artistique unique qui peut apporter beaucoup, tant à ses acteurs qu'au public d'un territoire donné, contribuant ainsi au rayonnement culturel d'un quartier. Les résidences proposées au Théâtre Prémol se présentent donc comme un temps de laboratoire destiné à l'expérimentation et à la recherche rattaché à la création artistique. Elles n'aboutissent pas systématiquement à la réalisation d'un spectacle, mais peuvent donner lieu à un temps de rencontre et d'échange avec des publics.

Aller vers les publics.

Le Théâtre Prémol a ce souci permanent de se préoccuper de son public, d'aller vers les publics, notamment les publics éloignés de la culture. Il est important de réaliser un travail de proximité et de médiation culturelle riche avec la complicité des artistes accueillis. Rendre la culture accessible à tous et faire que ces publics deviennent des acteurs de la culture au cœur de la cité est notre crédo. L'essence du programme proposé par le Théâtre Prémol réside dans la multiplication des temps de rencontres entre les artistes et les habitants afin d'aborder les codes du spectacle vivant, développer des grilles de lectures concernant les œuvres proposées, le tout dans un format simple et décomplexé. Ainsi nous pouvons susciter les curiosités et les rapprochements favorisant le lien social adossé à la pratique artistique et à l'éducation culturelle. Renforcer les rencontres entre les compagnies accueillies et les habitants est essentiel. Cette notion de moments partagés, de trait d'union entre les différents acteurs, de supports d'échange communs ne

peuvent que favoriser le faire et agir ensemble. Par la mise en place de ce programme spécifique, nous devons proposer des champs d'actions qui permettent l'éveil des curiosités, le croisement des publics, les rencontres entre « créateurs » et spectateurs,…, autant d'actions qui incitent les publics à prendre part au développement culturel de leur quartier. Si la première étape de ce programme consiste à apporter aux publics une diversité culturelle, des esthétismes différents, des foisonnements de projets artistiques vers lesquels les habitants ne se tourneraient pas spontanément, la suivante est de proposer des temps de pratiques artistiques : l'habitant comme acteur de la Culture, « ambassadeur culturel » sur son territoire.

Les moments privilégiés : Nous abordons là les notions de construction de projets collectifs et participatifs à l'échelle du quartier avec un rayonnement sur la ville. Les « Moments privilégiés » organisés par le Théâtre Prémol invitent à s'impliquer dans une démarche créative, dans un projet collectif. Ils offrent la possibilité de découvrir des disciplines artistiques variées, d'avoir un contact privilégié avec des artistes et sont une opportunité de développement personnel. Ces ateliers encadrés par des artistes professionnels sont l'occasion de développer ou d'appréhender des pratiques artistiques et de profiter d'une certaine proximité avec les artistes. Ils sont ouverts à tous et permettent aux pratiquants de partager une véritable aventure artistique qui conjugue pratique artistique et pratique de spectateur (car les pratiquants participeront à une sortie spectacle de l'artiste). Les objectifs résident principalement dans le fait de :

- Initier les pratiquants aux techniques de différentes disciplines artistiques.
- Faire vivre aux pratiquants un parcours de création artistique.
- Faire acquérir une culture artistique
- Faire rayonner cette activité dans et hors du Théâtre Prémol (restitutions de petites formes au cours de l'année)

Aller vers les autres équipements culturels.

Il nous paraît essentiel de travailler sur la mobilité des publics en proposant des parcours et un programme varié en direction des autres équipements culturels. Développer l'autonomie des publics en les accompagnant dans la découverte de l'offre culturelle grenobloise et de l'agglomération est comme une évidence. Il est important de permettre aux publics de se familiariser avec les lieux culturels, de créer des liens privilégiés avec les professionnels qui les accueillent afin d'établir une relation de confiance visant l'atténuation des appréhensions d'un espace méconnu. Nous créons des passerelles avec le Conservatoire, le CCN2 et le théâtre Municipal (Théâtre 145 & théâtre de poche). Nous ouvrons également nos actions en direction de l'Hexagone, de la Faïencerie et de la Rampe. Ces institutions créent des spectacles, accueillent et programment des compagnies professionnelles de grande qualité. Nous travaillons sur la délocalisation d'accueil de certaines d'entre elles afin de faire venir à Prémol des étapes de travail de ces compagnies. Ce schéma permet de ne pas enfermer Prémol dans un esthétisme mais de l'ouvrir à un plus grand nombre de formats artistiques visant une diversité culturelle satisfaisant un plus large public. La notion d'accompagnement de nos publics est alors nécessaire afin de mener un parcours visant à suivre l'évolution du travail artistique de la compagnie accueillie, amenant nos adhérents jusqu'au lieu de présentation finale de la création (sortir du quartier, ouvrir les portes des établissements culturels aux publics qui ne les côtoient pas).

Ce qui a été fait en 2017 de janvier à décembre.

Cie le chat du désert	« On aurait dû laisser un mot » à Prémol
	« On aurait dû laisser un mot » délocalisation au Théâtre Municipal
	« Sonneurs de sonnets » à Prémol
	« Sonneurs de sonnets » délocalisation à la Faïencerie
Anass Habib	« Echos de babel » à Prémol
	« Echos de Babel » délocalisation à l'Hexagone
Muriel Vernet	« Pluie d'été » délocalisation à l'Hexagone
Axe de création	« Sales lendemains » à Prémol
	« Sales lendemains » délocalisations à l'Odyssée d'Eybens, Salle René Proby SMH, l'Amphithéâtre de Pont de Claix
Sandra Massarelli	« Armidiana » à Prémol
Cie Anagramme	« L'Ogrelet » à Prémol
	« L'Ogrelet » délocalisation Espace Victor Schoelcher à Seyssins
L'atelier du café des Arts	« EnQuête St Laurent » à Prémol
Cie Contre PoinG	« Avec Jérôme Legrand » à Prémol
Cie Le chat du désert	« Tout va s'arranger » à Prémol
	« Tout va s'arranger » délocalisation Théâtre de Poche
Bertille Puissat	« Mes chansons ont un goût de terre » à Prémol
	« Concert de coplas » à Prémol
	« Concert récital » à Prémol
Julia Azaretto,Alexis Moutzouris	
Nikos Precas	« Æncrages » à Prémol

Les moments privilégiés.

Atelier d'écriture :	Pascale Henry
Atelier voix :	Anass Habib
Atelier chœur poétique :	Helen Ginier Gillet
Atelier danse orientale :	Sandra Massarelli
Atelier voix :	Bertille Puissat

L'Axe de création.

« Sales Lendemains », adaptation de l'œuvre de J.P Sartre « Les mains sales » a été une source d'inspiration pour la nouvelle création des jeunes tant cette pièce aborde la complexité du monde politique, les alliances et négociations afin d'accéder au pouvoir, qu'elle interroge la capacité de l'homme d'attenter à la vie d'autrui au nom d'une idéologie. Cette création artistique adossée à des temps de rencontres et de débats avec de nombreuses personnalités du monde artistique, politique, économique, philosophique, sociologique a apporté un éclairage sur les enjeux de notre société. La Compagnie le Funambule et Prémol ont pris le pari d'une adaptation de l'œuvre de Jean-Paul Sartre visant à découvrir les malaises éprouvés des jeunes. Des questions dont la portée est universelle.

DÉSIGNATION	DATE DE RÉALISATION	EFFECTIF	MOTIF DE LA RENCONTRE	Lieu de la rencontre
On aurait dû laisser un mot	**12.02.2017**	16	Lecture théâtralisée	Théâtre Prémol
On aurait dû laisser un mot	**17.02.2017**	20	Sortie spectacle	Théâtre municipal
Sonneurs de sonnets	**17.03.2017**	4	Lecture musicale	Théâtre Prémol
Festival Les dérangeantes	**07.03.2017**	40	Débat planning familial	Théâtre Prémol
Volver	**03.17**	42	Sortie spectacle	MC2
Ensemble des flûtes de l'harmonie de Grenoble	**21.03.2018**	25	Lutte contre les discriminations	Théâtre Prémol
Sonneurs de sonnets	**27.03.2017**	13	Sortie spectacle	Faïencerie
Anass Habib	**4.04.2017**	46	Sortie spectacle	Hexagone
Hélèn Ginier Gillet	**13.05.2017**	48	Représentation	Théâtre Prémol
Axe de création	**28.04.2017**	100	« Sales lendemains »	CCN2
Axe de création	**27.05.2017**	143	« Sales lendemains »	Théâtre 145
Axe de création	**28.05.2017**	115	« Sales lendemains »	Théâtre 145
Armidiana	**24.06.2017**	18	Récital	Théâtre Prémol
Moment Privilégié Atelier chœur	**Mars - avril**	12	Apprendre et partager la poésie d'Andrée Chedid	Théâtre Prémol
Moment Privilégié Atelier voix	**Janvier - avril**	15	Apprendre et partager le chant araméen	Théâtre Prémol et Hexagone
Moment Privilégié Atelier danse	**Avril - juin**	8	Apprendre et partager la danse orientale	Théâtre Prémol
Les nuits de Fourvière	**05.07.2018**	28	Représentation	Lyon
Rencontre avec les habitants à la MDH	**7.9.2017**	6	Présentation de saison (spectacle et ateliers)	MDH Prémol
Rencontre la MDH Baladins	**12.9.2017**	10	Présentation de saison (spectacle et ateliers)	Cuisine de la MDH Baladins
Cie Anagramme	**22 .09.2017**	28	Lecture théâtralisée	Théâtre Prémol
Cie Anagramme	**27 .09.2017**	32	Présentation d'extraits	Théâtre Prémol
Café des Arts	**05.10.2017**	21	Présentation travail en cours	Théâtre Prémol
Visite à La Rampe d'Echirolles	**29.09.2017**	12	Découvrir la Rampe	La Rampe Echirolles
Axe de création	**14.10.2017**	86	« Sales lendemains »	Odyssée
Axe de création	**21.10.2017** **22.10.2017**	50 63	« Sales lendemains »	René Proby SMH
Axe de création	**25.11.2017**	111	« Sales lendemains »	Amphithéâtre Pont de Claix
1er Sortie du parcours La Rampe	**11 .10.2017**	40	Assister au 1er spectacle du parcours	La Rampe Echirolles
Moment Privilégié #1 Atelier voix	**7 séances, 12 octobre**	17	Chants des peuples de la diaspora	Théâtre Prémol
Cie Le contre poinG	**8.11.2017**	6	Une répétition publique	Théâtre Prémol
Cie Le contre poinG	**9.11.2017** **10.11.2017** **11.11.2017** **12.11.2017**	4 11 30 48	Représentation	Théâtre Prémol
Cie le chat du désert.	**25.11.2017**	15	Une répétition publique	Théâtre Prémol
Rencontre avec Bertille PUISSAT	**7.12.2017**	27	Une rencontre autour d'un petit déjeuner	MDH Prémol
Bertille PUISSAT	**8.12.2017** **9.12.2017** **10.12.2017**	19 73 55	Représentation	Théâtre Prémol
2ième Sortie du parcours La Rampe	**12.12.2017**	40	Assister au 2ème spectacle du parcours	La Rampe Echirolles
Sortie spectacle	**13.12.2017**	41	Assister à une générale de l'Ogrelet	Espace Victor Schoelcher
AEncrages	**15.12.2017**	17	Représentation	Théâtre Prémol

	17.12.2017	24		

THÉÂTRE PRÉMOL
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
PREMOL

7, rue Henri Duhamel
38100 Grenoble

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
PREMOL

7 Rue Henri Duhamel

38100 GRENOBLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**Association MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE PREMOL** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2017**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

THÉÂTRE PRÉMOL MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Principes comptables :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'association, nous avons été conduits à examiner la régularité des principes comptables décrits dans les notes « règles comptables » de l'annexe et la présentation qui en a été faite.

Opérations relatives aux subventions octroyées :

Dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à contrôler la comptabilisation des opérations de trésorerie, et les opérations relatives aux subventions octroyées et reçues sur l'exercice. Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées à ce titre dans les comptes de votre association, grâce, à l'examen des procédures mises en place par votre association pour appréhender ces opérations et par l'analyse des contrats et des conventions de subventions signés entre votre association et ses financeurs.

Nous avons également vérifié l'antériorité des subventions en attente d'encaissement. Dans le cadre de notre mission, nous nous sommes assurés de la réalité de ces subventions, et du caractère raisonnable de l'évaluation des montants restant à encaisser sur ces subventions à la clôture de l'exercice. Nos travaux ont essentiellement porté sur l'analyse des contrats et des conventions de subventions signés entre votre association et ses financeurs.

Les dotations et les reprises affectées aux fonds dédiés au cours de l'exercice sont récapitulées par nature de programme dans l'annexe des comptes. Dans le cadre de notre mission, nous avons pu nous assurer de l'état d'avancement des projets financés par ces fonds, et du caractère acceptable du montant des fonds dédiés constatés dans le compte de résultat de l'exercice. Ces résultats se fondent notamment sur les délibérations de votre conseil d'administration.

Vérification du rapport du trésorier et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

THÉÂTRE PRÉMOL MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

THÉÂTRE PRÉMOL MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Grenoble, le 23 mai 2018

Pour la SAS AZ CONSULTANTS
Commissaire aux Comptes

Mounir AROUI

THÉÂTRE PRÉMOL
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Bilan Actif

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2017 Brut	31/12/2017 Amort. et Dépréc.	31/12/2017 Net	31/12/2016 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 748	3 748		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	102 670	74 584	28 086	38 201
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	4 000		4 000	
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	**110 418**	**78 332**	**32 086**	**38 201**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	12 728		12 728	24 429
	Autres créances	44 898		44 898	52 523
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	230 169		230 169	197 801
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	342		342	2 314
	TOTAL (II)	**288 137**		**288 137**	**277 067**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**398 555**	**78 332**	**320 223**	**315 268**

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre

THÉÂTRE PRÉMOL MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2017	31/12/2016
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	50 904	50 904
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	35 641	(8 369)
	Résultat de l'exercice	6 868	44 010
	Total des fonds propres	93 413	86 545
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	27 464	53 200
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	27 464	53 200
	Total des fonds associatifs	120 878	139 745
Provisions	Provisions pour risques	75 611	54 560
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	75 611	54 560
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	15 260	23 951
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	15 260	23 951
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 490	14 334
	Emprunts et dettes financières divers	212	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 988	21 146
	Dettes fiscales et sociales	63 784	43 351
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	523	2 218
	Produits constatés d'avance	20 478	15 962
	Total des dettes	108 475	97 011
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	320 223	315 268

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	6 868,15	44 009,73
(1) Dont à moins d'un an	108 475	97 011
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

ENGAGEMENTS DONNES

THÉÂTRE PRÉMOL MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Compte de Résultat

		Etat exprimé en euros	31/12/2017	31/12/2016
			12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
		Prestations de services	53 788	57 015
		Productions stockée		
		Production immobilisée		
		Subventions d'exploitation	366 498	423 160
		Dons		
		Cotisations	4 175	3 794
		Legs et donations		
		Autres produits de gestion courante	40	1 028
		Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	80 874	23 506
		Autres produits		
		Total des produits d'exploitation	**505 376**	**508 502**
CHARGES D'EXPLOITATION		Achats	8 023	7 685
		Variation de stock		
		Autres achats et charges externes	95 546	119 472
		Impôts, taxes et versements assimilés	6 162	4 421
		Rémunération du personnel	300 636	229 934
		Charges sociales	102 564	85 016
		Subventions accordées par l'association		
		Dotation aux amortissements et dépréciations	11 307	10 486
		Dotation aux provisions	24 012	16 275
		Autres charges	2 194	5 228
		Total des charges d'exploitation	**550 445**	**478 518**
		1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**(45 069)**	**29 985**
Produits financiers		Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
		Intérets et produits financiers	1 197	1 113
Charges financières		Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
		Intérets et charges financières	182	254
		2 - RESULTAT FINANCIER	**1 015**	**859**
		3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**(44 054)**	**30 844**
		Produits exceptionnels	69 759	7 453
		Charges exceptionnelles	27 528	5 736
		4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**42 231**	**1 717**
		Impôts sur les sociétés		
		(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	9 351	35 400
		(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	660	23 951
		TOTAL DES PRODUITS	**585 683**	**552 468**
		TOTAL DES CHARGES	**578 815**	**508 458**
		EXCEDENT ou DEFICIT	**6 868**	**44 010**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		**PRODUITS**	**206 110**	
		Bénévolat		
		Prestations en nature	13 401	
		Dons en nature	192 709	
		CHARGES	**206 110**	
		Secours en nature		
		Mise à disposition gratuite de biens et services	206 110	
		Personnel bénévole		

THÉÂTRE PRÉMOL MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **320 223** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **585 683** euros et un total **charges** de **578 815** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **6 868** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels du plan comptable associatif et plus précisément du Règlement CRC n°1999-01- version consolidée relatif aux associations, et de règles spécifiques pour les établissements gérés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

THÉÂTRE PRÉMOL MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.évolution de

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagements de retraite

L'Association a choisi d'appliquer la méthode préférentielle ; ainsi, les engagements en matière de départ à la retraite font l'objet d'un provisionnement au bilan.

Les hypothèses retenues sont les suivantes, pour la catégorie Employés :

- évolution annuelle des salaires : 2%
- taux de charges moyen : 45%
- taux d'actualisation : 1,37%
- turn-over faible
- table de mortalité : TV 88-90

THÉÂTRE PRÉMOL MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en **euros**

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2017
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	3 748			3 748
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers	4 171		50	4 122
Matériel de transport	39 672		19 513	20 159
Autres immobilisations corporelles	107 905	1 887	31 402	78 389
Immobilisations financières		4 000		4 000
TOTAL GENERAL	**155 497**	**5 887**	**50 965**	**110 418**

AMORTISSEMENTS

	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2017
Immobilisations incorporelles	3 748			3 748
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers	3 766	133	50	3 850
Matériel de transport	24 049	4 035	19 513	8 570
Autres immobilisations corporelles	85 732	7 139	30 708	62 163
TOTAL GENERAL	**117 296**	**11 308**	**50 271**	**78 332**

THÉÂTRE PRÉMOL MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	54 560	24 012	2 961	75 611
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**54 560**	**24 012**	**2 961**	**75 611**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	(78)	78		
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**(78)**	**78**		
	TOTAL GENERAL	**54 482**	**24 090**	**2 961**	**75 611**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		24 012	2 961	
	- financières				
	- exceptionnelles		78		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

THÉÂTRE PRÉMOL MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	50 904			50 904
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	(8 369)	44 010		35 641
Résultat de l'exercice	44 010	6 868	44 010	6 868
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	53 200		25 736	27 464
Provisions réglementées				
TOTAL	**139 745**	**50 878**	**69 745**	**120 878**

THÉÂTRE PRÉMOL MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	**Fonds à engager au début de l'exercice** **A**	**Utilisation en cours d'exercice** **B**	**Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées** **C**	**Fonds restant à engager en fin d'exercice** **D = A - B + C**
Fonds dédiés				
Coréo Grand'Place	8 100			8 100
Fondation Yves St Laurent	2 500			2 500
Cf.état Fonds dédiés	9 000	5 000	660	4 660
CDC - Ambassadeur culturel	351	351		
CCAS - CUCS / G.A.M	4 000	4 000		
TOTAL	**23 951**	**9 351**	**660**	**15 260**

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	**Fonds à engager au début de l'exercice** **A**	**Utilisation en cours d'exercice** **B**	**Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées** **C**	**Fonds restant à engager en fin d'exercice** **D = A - B + C**
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

THÉÂTRE PRÉMOL MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Fonds dédiés

Subventions de fonctionnement affectées - Fonds dédiés	Fonds à engager au debut de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Région Rhône-Alpes - Axe de création	5 000	5 000		
Ville de Grenoble - Prév. Délinquance			660	660
Fondation de France - Opéra Lucette	4 000			4 000
Totalisation	**9 000**	**5 000**	**660**	**4 660**

THÉÂTRE PRÉMOL MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**	31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	4 000	4 000	
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	12 728	12 728	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	173	173	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	437	437	
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	35 810	35 810	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	8 478	8 478	
Charges constatées d'avance	342	342	
TOTAL DES CREANCES	**61 968**	**61 968**	
Prêts accordés en cours d'exercice	4 000		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	9 490	9 490		
Emprunts et dettes financières divers	212	212		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 988	13 988		
Personnel et comptes rattachés	25 869	25 869		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 602	32 602		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	5 312	5 312		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	523	523		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	20 478	20 478		
TOTAL DES DETTES	**108 475**	**108 475**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	394			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 026			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

THÉÂTRE PRÉMOL MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2017
Total des Charges à payer		**48 731**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**7 773**
FOURNISSEURS, FACTURES NON PAR	*7 773*	
Dettes fiscales et sociales		**40 959**
DETTES PROVISIONNEES POUR CONG	*21 794*	
AUTRES CHARGES A PAYER	*3 901*	
CHARGES SOCIALES / CONGES ? PA	*10 342*	
AUTRES CHARGES A PAYER	*4 071*	
ETAT - CHARGES A PAYER	*850*	

THÉÂTRE PRÉMOL MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**		31/12/2017
Total des Produits à recevoir		**43 365**
Autres créances clients		**611**
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	*611*	
Autres créances		**42 753**
PRODUITS A RECEVOIR	*437*	
SUBVENTIONS A RECEVOIR	*23 513*	
SUBVENTION A RECEVOIR CAF	*9 797*	
SUBVENTION A RECEVOIR CGI	*2 500*	
PRODUITS A RECEVOIR	*6 506*	

THÉÂTRE PRÉMOL MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		342	**342**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**342**

THÉÂTRE PRÉMOL MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		20 478	**20 478**
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**20 478**

THÉÂTRE PRÉMOL MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
PREMOL

7 Rue Henri Duhamel

38100 GRENOBLE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

THÉÂTRE PRÉMOL MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Convention entre votre Association et La Ville de GRENOBLE :

- Montant des subventions octroyées par la ville de Grenoble au titre de 2017 : 282 447,00 €,
- Montant estimé des avantages en nature octroyés en 2017 par la Ville de Grenoble : 192 709,00 €.

Fait à Grenoble, le 23 mai 2018

Pour la SAS AZ CONSULTANTS
Commissaire aux Comptes

Mounir AROUI

THÉÂTRE PRÉMOL MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE